



Modane, le 30 janvier 2009

COMMUNIQUE

Augmentation de tarifs  
de l'autoroute de la Maurienne (A43)  
le 1<sup>er</sup> février 2009

Comme chaque année, suite à la négociation avec la Direction Générale des Routes du ministère des Transports pour fixer les nouveaux tarifs de péage, les tarifs autoroutiers de la SFTRF (société concessionnaire de l'A43-Autoroute de la Maurienne), feront l'objet d'une augmentation applicable à compter du dimanche 1<sup>er</sup> février 2009, qui a été publiée au Journal Officiel.

Les nouveaux tarifs ont été calculés en appliquant une hausse légèrement inférieure à 2,70 % (évolution de l'indice des prix à la consommation de octobre 2007 à octobre 2008) sur le tarif hors taxes avant arrondi, en vigueur en 2008.

Ces augmentations concernent exclusivement l'autoroute de la Maurienne (A43) entre Aiton et Modane, les tarifs du tunnel du Fréjus évoluant quant à eux au 1<sup>er</sup> juillet 2009.